

Défendre

titre I
tés et droits fondamentaux
à la vie.]

nt être humain a droit à la vie ainsi o
nne.

onnalité juridique.]

de également le personnalité juridique,

1982, c. 61, a. 1.

ecours.]

re humain dont la vie est en péril a droit au secours.

à une personne dont la vie est en péril.]

ersonne doit porter secours à la vie.

du secours.]

pour elle et

the meaning of life. The meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

the meaning of life is the ability to love and be loved.

La Jarnigoine propose tout un apprentissage aux adultes peu alphabétisés : dénoncer les injustices subies.

Depuis plusieurs années, La Jarnigoine mène un projet de simplification des lois en se basant sur du matériel qu'elle a produit, la série de cahiers «Nos droits tout au long de notre vie».

Les participantes et les participants lisent d'abord du texte tiré de la *Charte des droits et libertés* pour mieux comprendre d'où viennent les lois et les droits qu'elles défendent. Par la suite, avec la technique du langage intégré, ils rédigent des témoignages relatant des situations d'injustice dont ils ont fait l'objet.

Qu'ils aient ou non défendu leurs droits, gagné ou perdu leurs causes, toutes et tous acceptent de se livrer, de surpasser leurs peurs et leurs souvenirs douloureux.

Certains d'entre eux ont bien voulu partager leur histoire avec vous. Voici des paroles de courage et de ténacité.

Stéphane Théoret, formateur

Jean Binette, Yvette Pinel,
Jean-Marc St-Pierre et Stéphane Théoret,
La Jarnigoine (Montréal)

ses droits

Acquitté

J'étais en prison.
 J'étais découragé.
 J'ai fait une tentative de suicide.
 Ils m'ont envoyé dans un centre psychiatrique en prison.
 Ça allait bien depuis un mois.
 Je me suis fait des amis.
 J'ai acté une relation sexuelle et des prises de lutte avec un autre gars.
 Le gars m'a accusé d'agression sexuelle et de tentative de meurtre.
 J'ai passé 8 mois dans une cellule de 6 pieds par 12 pieds.
 J'étais 23 heures sur 24 en cellule.
 C'est là que j'ai développé ma maladie mentale.
 Je suis schizophrène paranoïaque.
 À chaque fois que je suis allé en Cour, ils mettaient le gars avec moi dans le camion.
 Pendant huit mois, j'ai toujours dit que je n'avais rien fait.
 J'ai réussi à gagner ma bataille.

Jean-Marc St-Pierre

Faire une plainte

Je vais vous parler d'un problème à mon travail.
 Il y a 19 ans, je travaillais dans l'ouvrage général.
 Tout le monde avait été augmenté sauf les employés de l'ouvrage général.
 C'est arrivé deux fois en un an.
 La deuxième fois, j'ai demandé au patron pourquoi ça.
 Il m'a dit qu'il avait fait trop de réparations dans la compagnie et que cette année, on n'avait pas d'augmentation.
 On n'était pas syndiqués.
 Les normes du travail sont venues, mais aucun résultat.
 Elles se faisaient acheter par le boss.
 J'ai fait une plainte seule.
 J'ai perdu ma job.
 Grâce à ma plainte, un an plus tard, j'ai reçu tout l'argent que la compagnie me devait.

Yvette Pinel

Reprise de logement

Je veux parler de ma situation au mois de décembre 2006.
 J'ai eu une lettre du propriétaire.
 J'aimerais prendre votre logement pour le mois de juillet.
 Donc, je suis allé à l'Association des locataires de Villeray pour chercher des informations sur la reprise de logement avec Madame Bénédicte.
 Au mois de janvier 2007, je suis allé chercher un mandat à l'aide juridique.
 Ensuite, j'ai téléphoné à un avocat pour qu'il me défende.
 J'ai eu une lettre de la Régie du logement pour passer le 12 février devant le procureur de la Régie.
 J'ai gagné ma cause avec un montant de 1275 \$ pour payer mon déménagement et les nouveaux branchements pour le téléphone et l'Hydro-Québec.

Jean Binette